



# Festival des Joutes de l'Aven

## Les 12 et 13 juin 2010

**Samedi 12 juin – à 16H00 - Place de la mairie ROSPORDEN**

Concours qualificatifs pour Gourin

### **Règlement pour les moins de 18 ans**

#### **1) Couple Koz ou Braz :**

Enchaînement Marche-Danse ou Mélodie-Danse, au choix. Répertoire traditionnel Breton, libre.

### **Règlement pour tous**

#### **2/3) Concours couples Koz et Braz, épreuve marche et mélodie 16h00, épreuve danse à 20h00**

Qualificatifs pour le championnat de Bretagne pour les terroirs : Aven, Glazig et Rouzig, à l'appréciation du jury

- **Article 1:** Le concours est commun aux couples Koz et Braz
- **Article 2:** Le répertoire doit faire partie d'un des styles des pays : Aven, Glazik ou Rouzik. Il devra être annoncé avant l'épreuve.
- **Article 3:** Le jury établit un classement pour chaque épreuve et un classement général.
- **Article 4: Trophée GUS SALAÛN.** Il récompense le couple koz ou braz qui remporte l'épreuve de danse, qu'il ait ou non participé aux épreuves de marche et mélodie.

### **Dimanche 13 juin- centre culturel de Rosporden**

#### **4) Concours duo libre -15H00 - concours qualificatifs pour Gourin.**

- Suite de 5 à 10 minutes de musique bretonne, répertoire traditionnel Breton, instruments libres.

#### **5) Joutes de Bombardes à 17H00**

2 joueurs de bombardes s'affrontent sur 2 thèmes (maximum) de danse du répertoire traditionnel Breton (pour faire danser) en «chant et répons», le meneur devant faire varier le thème tout en restant «dans» la danse, le répondeur devant suivre les variations pour le mieux ou en amener des différentes. Le but n'étant pas de planter l'autre mais de chercher à être le plus brillant, le plus créatif. Chacun des talabarders étant à son tour meneur et répondeur.

Le concours commence par un tour de sélection durant lequel le jury apprécie les concurrents pour former les duos de joutes. Puis il se déroule en manches éliminatoires de 3 à 4 minutes, pour arriver à une finale entre les deux meilleurs. Le jury indique au duo qu'il peut s'arrêter quand il a effectué son choix. Il sera tenu compte des qualités techniques, inventives de chaque concurrent mais aussi de ses capacités à respecter la danse. Les instruments sont en SI bémol.

*Sonneur solitaire, ces concours sont aussi pour toi!*

Yves BERNARD, 2, rue du Cimetière, Kernével, 29140 Rosporden

–tél 02 98 59 23 78–

Yves.bernard43@wanadoo.fr